# L'ACTIVITÉ DE RELIURE-DORURE À PARIS AU XVI° SIÈCLE (1560-1585)

PAR

FABIENNE LE BARS

licenciée es lettres

## INTRODUCTION

Si les reliures du XVI<sup>e</sup> siècle ont fait l'objet de nombreux ouvrages et articles, les relieurs et les doreurs qui les créèrent restent mal connus. Leur étude s'inscrit dans une triple perspective : définir les étroites relations qui unissent, au XVI<sup>e</sup> siècle, libraires-relieurs, relieurs, doreurs de livres et doreurs sur cuir ; décrire les techniques de travail à partir de documents dressant la liste du matériel de ces artisans ; tenter de faire le lien entre l'artisan et sa production, dans le cas de Jean Heuqueville et Michel Nyon.

# SOURCES

Les actes notariés du Minutier central des notaires parisiens, conservés aux Archives nationales, constituent la source essentielle, la recherche des inventaires après décès ayant été prioritaire. Les études XI et XLIX ont été entièrement dépouillées pour la période 1560-1585, et des sondages assez importants ont été faits dans les études XXXIII et LXXIII. Cette documentation a été complétée par des recherches plus ou moins fructueuses dans les séries Y (Châtelet de Paris), K et KK (comptes royaux). À la Bibliothèque nationale, la collection Anisson-

Duperron (règlements généraux) et quelques cotes des manuscrits français et du fichier Laborde, conservés au Département des manuscrits, ont été vus, ainsi que les documents inédits de Philippe Renouard, à la Réserve des Imprimés. À la Bibliothèque historique de la ville de Paris, les cotes sur la librairie, les papiers Leroux de Lincy et du baron J. Pichon ont été vus, sans beaucoup de profit ; même constat pour les papiers de Jacques Guignard, à la bibliothèque de l'Arsenal.

Enfin, l'étude de reliures a été faite à la bibliothèque de l'Arsenal, à la Bibliothèque nationale (Réserve des livres rares et précieux et Département des manuscrits), à la bibliothèque de la Sorbonne, à la bibliothèque Mazarine et à la bibliothèque Sainte-Geneviève ; d'autres recherches ont été effectuées à la British Library et à la Cambridge University Library.

# PREMIÈRE PARTIE L'ACTIVITÉ DE RELIURE

## CHAPITRE PREMIER

### LE RELIEUR

Au XVI<sup>e</sup> siècle, il n'existe pas de statut particulier pour les relieurs, qui se confondent dans la masse des gens des métiers du livre. Cette situation est héritée du Moyen Âge, où les professions de libraire et relieur sont tour à tour distinctes et confondues, situation largement entérinée par la suite au XVI<sup>e</sup> siècle, en l'absence de toute réglementation dans ce domaine. L'arrêt du Parlement du 27 juin 1577 reconnaît d'ailleurs l'état de fait : le libraire peut exercer la reliure et le relieur, la librairie. Quant aux actes de la Confrérie, ils montrent à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, au-delà de l'homogénéité du groupe, la prise de conscience des différentes spécialisations, en distinguant libraires, libraires-relieurs et relieurs. Mais cette dernière distinction semble quelque peu artificielle lorsque la comparaison est établie avec les actes de la vie pratique : en fait, presque tous les relieurs exercent la librairie.

## CHAPITRE II

#### L'ACTIVITÉ DE RELIURE

En fonction de sa fortune, le cadre de travail du libraire-relieur est une pièce unique, un ouvroir ou une boutique (notamment lorsque son activité de libraire prend de l'importance); il déborde même parfois sur l'ensemble de la maison.

La confection de la reliure est attachée à une multitude d'opérations plus ou moins longues à réaliser, mais toutes essentielles. Chacune de ces étapes suppose l'emploi d'un ou plusieurs outils, que les listes de matériel consignées dans les inventaires après décès des libraires, relieurs et doreurs permettent d'identifier et d'associer à tel ou tel usage, faisant du même coup apparaître l'évolution des techniques de travail.

## CHAPITRE III

#### LES RAPPORTS AVEC LES FOURNISSEURS

La reliure ne saurait être réalisée sans un minimum de fournitures. Ais, cuirs, fermoirs et coins sont ainsi fabriqués par d'autres artisans, qui sont les scieurs d'ais ou les faiseurs d'ais de papier, les mégissiers, parcheminiers et peaussiers (également appelés teinturiers de cuirs), et les faiseurs de fermoirs. Ces rapports avec les fournisseurs permettent de décrire également l'activité de professions mal connues et de se faire une idée du prix des fournitures.

## CHAPITRE IV

## PRODUCTION ET COMMERCE

Il n'est pas aisé de se faire une idée réelle de la production de ces ateliers. C'est l'étude des inventaires qui permet une nouvelle fois de dresser une typologie de leurs productions, en indiquant la présence dans l'atelier de fournitures telles que cuirs ou fermoirs, ou d'un outil peu courant comme la scie à grecquer. Les commandes de reliure seraient d'un grand intérêt, mais ce type de document reste exceptionnel : un seul acte trouvé, de 1558, permet de connaître le déroulement de la transaction entre le commanditaire et le relieur, le coût de la façon. D'autre part, les commandes passées par des administrations donnent une idée des travaux en série réalisés par certains relieurs.

Enfin, l'activité de librairie peut parfois prendre une part importante dans le commerce des libraires-relieurs; elle permet de retenir les clients, voire de leur proposer un éventail des réalisations de l'atelier en présentant des ouvrages entièrement reliés, ce qui est essentiellement le cas pour les livres liturgiques.

# DEUXIÈME PARTIE

# L'ACTIVITÉ DE DORURE

## CHAPITRE PREMIER

#### LE DOREUR

Tout comme pour les relieurs, il n'existe pas, au XVI° siècle, de statut particulier pour les doreurs sur tranche ou les doreurs de livres. Lorsqu'ils n'exercent pas leur métier de façon indépendante, il faut donc chercher à les identifier parmi les libraires, les relieurs et les doreurs sur cuir. L'ordonnance de 1559, qui élève ces derniers au rang de métier-juré, donne la liste des réalisations effectuées par ces artisans, qui ne pratiquent en fait qu'occasionnellement, et à titre individuel, la dorure de livres. Celle-ci est en effet plus souvent pratiquée par des relieurs; la fin du XVI° siècle voit la naissance de grandes familles de doreurs de livres, qui n'ont plus de liens avec les doreurs sur cuir et n'exercent pas la reliure, tels les Giffart ou les Nyon, par exemple.

## CHAPITRE II

## PRATIQUE DE LA DORURE

L'atelier du doreur est en général une petite pièce (grenier, chambre ou appentis), dans laquelle le doreur exerce son art loin de l'agitation d'un ouvroir ou d'une boutique.

La pratique de la dorure a fait l'objet d'une analyse semblable à celle réalisée pour la reliure. C'est à partir des mêmes listes de matériel que la description des diverses étapes de la dorure est envisagée, chaque outil étant signalé au moment voulu. L'évolution des différents types de fers utilisés par ces artisans (roulettes, plaques, fers divers et coins) est esquissée toujours à partir des mêmes sources ; les diverses appellations de ces fers, afférentes à la technique de la dorure, sont également spécifiées.

#### CHAPITRE III

### LES RAPPORTS AVEC LES FOURNISSEURS

Les doreurs se fournissent auprès de deux artisans. Les batteurs d'or fabriquent les feuilles d'or ou d'argent, indispensables pour la confection du décor. Mais les contacts avec le graveur de fers sont tout aussi importants, puisque les fers constituent les principaux outils (et le principal investissement) du doreur. Ces fers sont gravés par un graveur de fers proprement dit ou un graveur de sceau (le plus connu reste Philippe Danfrie), exceptionnellement par des orfèvres. Mais les inventaires après décès révèlent l'existence de fers fondus, parfois retravaillés, ce qui pose la question de l'identité des fournisseurs de ces fers de fonte.

## CHAPITRE IV

#### PRODUCTION ET COMMERCE

À partir du fonds des relieurs-doreurs, il est possible de dresser une typologie des décors susceptibles d'avoir été réalisés dans leurs ateliers, aussi bien pour la première moitié du siècle (plaques et roulettes) que pour la seconde (coins et milieux azurés, sujets religieux, décors aux petits fers). Les identifications de certains termes décoratifs employés par ces artisans pour qualifier leurs fers, telles les expressions « roulette à l'antique » (à dessin d'oves), la « targe » (de forme rectangulaire), ou « frisé » et à « compartiments » (réseaux d'entrelacs), peuvent être proposées, en établissant des correspondances avec les reliures de cette époque qui nous sont parvenues.

Le coût de la façon reste, en revanche, difficile à évaluer, dans la mesure où le prix des reliures est compris dans les paiements ; d'autre part, ces documents ne concernent qu'une minorité de reliures, à grand décor.

#### TROISIEME PARTIE

## DEUX MARCHANDS LIBRAIRES

## CHAPITRE PREMIER

### JEAN HEUQUEVILLE, LIBRAIRE, RELIEUR ET DOREUR

La richesse des documents concernant Jean Heuqueville, libraire, relieur et doreur, conduit à privilégier ce personnage plus qu'un autre. Il entre dans la profession en 1523 et meurt en 1584, offrant ainsi un bel exemple de longévité



dans le métier. Son inventaire après décès, très complet, offre l'image d'une activité de librairie essentiellement orientée sur les livres liturgiques. Par ailleurs, la description de son matériel de reliure et de dorure décrit un atelier aux activités multiples, créateur de reliures courantes comme de reliures pour amateurs. De plus, il est incontestable que l'atelier de Jean Heuqueville a travaillé pour Catherine de Médicis, Henri III et Louise de Lorraine, dont l'artisan possède les fers armoriaux.

## CHAPITRE II

## MICHEL NYON, DOREUR DE LIVRES

Michel Nyon est un personnage qui reste encore mal connu, mais dont l'inventaire après décès révèle une importante activité de dorure pour le compte de libraires et relieurs. Parmi ces derniers figure Georges Drobet, relieur du roi, ce qui donnerait à penser que Michel Nyon effectuait certains décors des reliures de l'entourage royal. D'ailleurs, la prisée des fers confirme l'utilisation par cet artisan de fers destinés à des reliures de grand décor. Sans doute s'agit-il de l'un des grands ateliers de dorure du XVI<sup>e</sup> siècle avec celui de Jean Heuqueville.

### CONCLUSION

Libraires, relieurs et doreurs restent des professions très liées les unes aux autres au XVI<sup>e</sup> siècle. Le matériel prisé dans les inventaires révèle que la plupart des outils de reliure utilisés au cours des siècles suivants sont déjà en usage au XVI<sup>e</sup> siècle. Ainsi les sources d'archives sont loin d'être négligeables dans notre connaissance de la reliure. D'ailleurs, grâce à elles, certains grands relieurs et doreurs sont identifiables et la possibilité de faire enfin le lien entre ces artisans et leur production devient réalité.

## PIÈCES ANNEXES

Commande de reliure passée avec Jean Syonneau (21 avril 1558 n. st.). – Liste des éditions de Jean Heuqueville. – Liste de quelques reliures aux armes de Henri III (armes de France et de Pologne).

## GLOSSAIRE

Tous les termes désignant matériel et fourniture de reliure et de dorure, trouvés pour l'essentiel dans les inventaires après décès de relieurs et de doreurs, sont rassemblés dans un glossaire alphabétique. Chaque terme est accompagné d'une définition et de toutes les occurrences rencontrées.

## DICTIONNAIRE DES RELIEURS

Plus de deux cents libraires-relieurs, relieurs et doreurs sont recensés et font l'objet de notices, avec une liste de tous les actes les concernant, inédits et publiés.